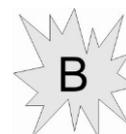


<http://www.africa-onweb.com/pays/rwanda/histoire.htm>



HISTOIRE DU RWANDA



Les premiers habitants connus du Rwanda furent vraisemblablement des Pygmées, ancêtres des Twa actuels.

- **1 000 ans avant J.-C. avant notre ère** : Présence humaine attestée par des fouilles archéologiques ayant mis au jour une métallurgie du fer et des poteries - apparentées à la culture bantou. On les attribue à une population qui serait originaire du bassin du Congo et dont l'arrivée dans la région remonterait à cette époque.

- **du X^{ème} au XV^{ème} siècle** : Arrivée des Tutsi, pasteurs venus du Nord.

Ces trois communautés partageaient la même langue, le kinyarwanda, et la même religion à l'arrivée du colonisateur. Le roi ou Mwami était l'image d'Imana, le dieu suprême, et régnait sur l'ensemble de ses sujets, les Banyarwanda. Sous son arbitrage, le pays était régi au plan administratif par les chefs de sol (généralement d'origine hutu), les chefs de pâturages (d'origine tutsi) et les chefs d'armées (recrutés chez les Tutsi). Le pouvoir était aux mains d'une aristocratie tutsi, mais les mariages entre familles de pasteurs et de cultivateurs n'étaient pas rares, sauf dans l'aristocratie qui conservait ainsi le pouvoir.

Colonisation européenne

- **1858** : Le premier Européen, John Hanning Speke, découvre la région des grands lacs, sans entrer cependant dans le pays.

- **Dans les années 1880** : Speke est suivi par des explorateurs allemands puis des missions catholiques sont établies.

- **1890** : Les Allemands parviennent à intégrer le Rwanda (Ruanda) ainsi que le Burundi (Urundi) à leurs possessions d'Afrique orientale malgré les réticences du Mwami Musinga.

- **1916** : Les Belges, aidés par les Anglais, en chassent les Allemands et occupent le pays. Puis le territoire du Ruanda-Urundi est placé sous mandat de la Société des Nations (SDN) et son administration est confiée à la Belgique. Dans un premier temps, celle-ci gouverne en s'appuyant sur les autorités en place, le Mwami et l'aristocratie tutsi, dont les pouvoirs sont cependant modifiés et figés par la réforme de 1926 (les fonctions de chef deviennent héréditaires).

- **1931** : Le Mwami Musinga est destitué et exilé au Congo belge (actuelle République démocratique du Congo). Il est remplacé par son fils Mutara III Rudahigwa, jugé plus docile. Appliquant le système de l'administration indirecte, la nouvelle administration autochtone est chargée par la puissance coloniale de faire exécuter les travaux de mise en valeur du pays.

- **1934-1935** : Les Banyarwanda sont soumis à un recensement des hommes adultes et valides, à qui l'on délivre un livret d'identité où figure la mention de l'appartenance sociale, dite "ethnique".

Les missions chrétiennes, protestantes à la fin de l'époque allemande, catholiques sous la colonisation belge, se multiplient et prennent en main l'éducation sur l'ensemble du territoire tandis que le jeune Mwami Mutara - il a vingt ans au moment de sa prise de fonction - se fait baptiser en 1943. Mais ses relations avec l'Église et les autorités de tutelle se dégradent peu après, en raison du transfert toujours plus important des pouvoirs locaux à l'administration coloniale. Il demande notamment la suppression des corvées publiques et de la chicotte, et le rétablissement de l'élection des chefs, tandis que la majorité hutu, dont les responsables n'ont comme formation que les écoles des missions, demande à être associée au pouvoir.

- **Dès 1956** : Par l'intermédiaire du Conseil supérieur qu'il préside, et sous la pression de ses conseillers, le Mwami Mutara réclame un calendrier précis pour l'accession du pays à l'indépendance, tandis que la majorité hutu fait passer les réformes sociales et politiques avant l'indépendance qui redonnerait aux Tutsi le pouvoir absolu qu'ils détenaient avant la colonisation. Une exigence qu'il s'apprête à présenter devant les Nations unies en 1959 lorsqu'il est inopinément convoqué à Bujumbura, alors capitale du Ruanda-Urundi.

- **25 juillet 1959** : La mort du Mwami Mutara - mystérieuse - est annoncée dans la soirée. Dès lors, le pays plonge dans la guerre civile.

La révolution hutu

Après la mort du Mwami Mutara, décédé sans héritier, son successeur, Kigeli V, illégitime aux yeux des Hutu et imposé par les conseillers du souverain défunt, applique une politique de fermeté dans la défense des privilèges de l'aristocratie tutsi. Les revendications socio-économiques ont pris, depuis la publication, en 1957, du Manifeste des Bahutu, une dimension politique, sous l'impulsion du Parmehutu (parti du Mouvement de l'émancipation hutu), et dégénère en affrontements communautaires. L'Église prend alors fait et cause pour la majorité hutu et l'administration coloniale laisse se développer les

révoltes qui éclatent en novembre 1959 et qui ensanglantent le pays après l'assassinat d'un responsable politique hutu. Les Tutsi, très minoritaires, sont massacrés et pourchassés.

- **1960** : Le Mwami doit quitter le pays, plus de deux cent mille Tutsi en font de même.

- **Janvier 1961** : La république est proclamée et un référendum, organisé quelques mois plus tard, rejetant par 80 % des voix la monarchie.

- **Septembre 1961** : Le Parmehutu remporta les élections, obtenant 78 % des suffrages à l'Assemblée nationale.

- **Le 26 octobre 1961** : Le dirigeant du Parmehutu, Grégoire Kayibanda, secrétaire de l'archevêque du Rwanda, est élu président de la République rwandaise.

Indépendance

- **1er juillet 1962** : Sur l'insistance du Conseil de tutelle de l'ONU, la Belgique proclame l'indépendance du Rwanda. Le Parmehutu se transforme en Mouvement démocratique républicain (MDR), qui domine la vie politique pendant les dix ans qui suivent. Grégoire Kayibanda est successivement reconduit aux élections de 1965 et de 1969.

- **1963** : Une tentative de coup d'État des exilés Tutsi échoue et entraîne une nouvelle série de massacres perpétrés contre les Tutsi.

- **1966** : La violence reprend dans les écoles et à l'université, à la suite de l'incursion d'une poignée de Tutsi armés à la frontière sud. Enfin, quand des troubles éclatent au Burundi voisin, dominé par les militaires tutsi, qui ont supprimé la royauté, et que des Hutu cherchent refuge au Rwanda, il s'ensuit encore une nouvelle vague de violence à l'encontre des Tutsi. Mais des dissensions apparaissent également entre les Hutu du nord, chez lesquels la pression tutsi a été plus récente, et ceux du centre, et du sud du pays.

La deuxième République

- **Juillet 1973** : Le président Kayibanda est déposé sans effusion de sang par le ministre de la Défense, le général Juvénal Habyarimana, un Hutu du Nord. Le Parlement et le MDR sont suspendus et, dans sa première déclaration officielle, le nouveau chef de l'État s'élève contre la politique de discrimination ethnique et régionale de son prédécesseur. Une politique qu'il reprend pourtant largement à son compte par la suite en instituant un système de quotas dans les écoles et l'administration. Ainsi, aucun Tutsi ne figure parmi les cent quarante-trois bourgmestres (maires) que compte le pays, pas plus qu'à la tête des dix préfectures.

- **1975** : Le président Habyarimana fonde son propre parti, le Mouvement révolutionnaire national pour le développement (MRND).

- **1978** : Une nouvelle Constitution est adoptée qui entérine le régime de parti unique.

Après avoir déjoué un coup d'État en 1980, le président Habyarimana est reconduit sans opposition en 1983, puis en 1988.

- **1990** : La Belgique, la France et plusieurs pays d'Afrique centrale envoient des troupes au Rwanda pour contrer un coup d'État préparé par des exilés Tutsi à partir de l'Ouganda, où ils aident l'actuel président Museveni, Tutsi lui aussi, à prendre le pouvoir. Réunis au sein du Front patriotique rwandais (FPR), ceux-ci sont soutenus par des Hutu modérés, opposants au régime et vivant à l'intérieur du pays.

- **1991** : Pressé par son opposition et par la vague de démocratisation qui traverse le continent, le président Habyarimana accepte de mettre en place une nouvelle Constitution qui donne naissance à une démocratie pluraliste. Le Conseil national de développement est remplacé par une Assemblée nationale de transition et un poste de Premier ministre est créé.

Le génocide rwandais

- **Août 1993** : Un accord sur le partage du pouvoir entre le MRND, le FPR et les partis d'opposition est signé à Arusha en Tanzanie. Mais le Premier ministre Faustin Twagiramungu (un Hutu modéré, président du MDR) ne parvient pas à former son gouvernement de coalition, tandis que le front patriotique rwandais, venu d'Ouganda, envahit le nord du pays, entraînant le massacre de dizaines de milliers de Hutu.

- **6 avril 1994** : L'avion transportant les deux présidents (hutu) du Rwanda et du Burundi est abattu par deux missiles alors qu'il s'apprête à atterrir à l'aéroport de Kigali. La mort du président Habyarimana est immédiatement suivie du massacre systématique des Tutsi et de l'assassinat des Hutu modérés par les milices extrémistes. Ce véritable génocide, qui fait plus de 500 000 victimes, se déroule sans qu'interviennent ou cherchent à s'interposer les Nations Unies ou les puissances occidentales, certaines pourtant présentes dans le pays (Mission des Nations unies d'assistance au Rwanda [Minuar], France, Belgique).

- **23 juin 1994** : Le gouvernement français lance l'"Opération Turquoise", une intervention militaro-humanitaire mandatée par l'ONU. Une zone de sécurité est instaurée dans le sud-ouest du pays.

- **4 juillet 1994** : Alors que les tentatives de médiation pour un cessez-le-feu échouent, les combats tournent à l'avantage du FPR soutenu par l'Ouganda qui s'empare de Kigali. Les Forces armées rwandaises (FAR) se replient dans la zone de sécurité, entraînant avec elles des civils hutu qui craignent les représailles. Au total, près de 2 millions de réfugiés se répartissent ensuite entre la Tanzanie et le Zaïre, où d'immenses camps sont installés aux abords de Goma. Malgré l'intervention des organisations humanitaires, l'aide se révèle insuffisante et les épidémies - le choléra notamment - se propagent.

- **19 juillet 1994** : Un gouvernement s'inspirant des accords d'Arusha est mis en place à Kigali par le FPR, excluant cependant l'ancien parti unique MRND du fait de sa responsabilité dans le génocide. Le régime présidentiel, dirigé par Pasteur Bizimungu (FPR) est caractérisé par une forte composante militaire tutsi. Pour avoir critiqué la dérive du régime, le ministre de l'Intérieur Seth Sendashonga est démis de ses fonctions (il sera assassiné à Nairobi en 1998), en même temps que le Premier ministre hutu, Faustin Twagiramungu (MDR) démissionne pour protester contre la volonté du FPR d'exercer le pouvoir sans partage; il est remplacé par Pierre-Célestin Rwigyema. La Ligue rwandaise des droits de l'homme et les

organisations internationales dénoncent les arrestations arbitraires et le climat de suspicion régnant dans le pays. Cette situation contribue à retarder le retour des réfugiés, réclamé de plus en plus fortement par le Zaïre.

Le problème des réfugiés

Les nouvelles autorités de Kigali sont rapidement soumises à de fortes pressions internationales pour favoriser le retour des réfugiés.

- **Fin avril 1995** : En réaction, le régime se durcit davantage, décidant brutalement d'évacuer les camps de déplacés installés dans la zone de sécurité, où la propagande des partisans de l'ancien régime est très active. Plusieurs centaines de personnes sont tuées par l'armée tutsi dans le camp de Kibeho.

- **9 juin 1995** : Kigali impose au Conseil de sécurité une réduction drastique du mandat et des effectifs de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), renouvelée une dernière fois pour six mois.

- **Décembre 1995** : Le gouvernement fait expulser quarante-trois organisations non gouvernementales (ONG) qui ont dénoncé le massacre de Kibeho. Dans le même temps, les responsables du génocide en exil préparent leur revanche depuis les camps du Zaïre.

- **1997** : L'aide apportée aux troupes de Laurent-Désiré Kabila par l'Ouganda et le Rwanda oblige les quelque 400 000 réfugiés hutu rwandais à fuir dans les forêts du Zaïre. Quelques groupes finissent par rentrer au Rwanda, mais la grande majorité est victime de massacres perpétrés par des Tutsi rwandais et zaïrois appuyant les rebelles.

- **Avril 1998** : Ne pouvant obtenir des autorités congolaises l'autorisation de mener une enquête impartiale, l'ONU décide de sa suspension.

- **Juin 1998** : Un rapport de l'ONU accuse l'armée rwandaise et les troupes de Laurent-Désiré Kabila d'avoir commis en 1996-1997 des massacres pouvant être qualifiés d'"actes de génocide".

Tribunal pénal international

En novembre 1994, le Conseil de sécurité de l'ONU avait créé à Arusha (Tanzanie) un Tribunal pénal international pour le Rwanda, afin de permettre le jugement des auteurs du génocide. Son procureur, le juge malgache Honoré Rakotomanana, avait annoncé cependant le 19 février 1996 qu'il avait signé deux mandats d'arrêt contre d'anciens responsables hutu détenus à Lusaka, en Zambie. Parallèlement, le nombre des détenus en attente de jugement n'avait cessé d'augmenter (69 000 début 1996 contre 28 000 un an auparavant) dans les prisons de Kigali.

- **10 janvier 1997** : Le TPI entend son premier témoin et a, depuis lors, poursuivi l'audition des témoins et des prévenus, dont l'un deux, ancien haut responsable dans l'ancien gouvernement rwandais, a admis que celui-ci était au courant des projets de massacre contre la communauté tutsi.

- **Mai 1998** : Après l'exécution publique (condamnée par la communauté internationale) de 22 personnes jugées coupables de génocide, le Rwanda suspend la mission du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme de l'ONU et expulse son porte-parole. De plus en plus contesté sur sa volonté d'agir en faveur de la réconciliation et du partage démocratique du pouvoir, le régime s'attaque à la fraction des Hutu modérés qui lui ont servi de caution lors de sa prise du pouvoir en 1994. La plupart de ces derniers, qui détenaient des postes de responsabilité, ont démissionné en 1995, ont été exclus sous l'accusation, non démontrée, de "génocide" et ont parfois même été mystérieusement assassinés. Par ailleurs, l'Ouganda a pris ses distances vis-à-vis de son allié rwandais à propos de l'occupation du Kivu et a négocié directement avec Kabila, laissant le Rwanda supporter seul l'impopularité de l'occupation de cette région de la République démocratique du Congo, où la disparition tragique des quelque 300 000 réfugiés hutu n'a toujours pas été élucidée.

- **Juin 1999** : Le gouvernement a décidé de prolonger sa propre existence pour quatre ans.

- **Mars 2000** : On apprend la démission de Pasteur Bizimungu. Le général Paul Kagamé est élu à la présidence de la République par les députés et les membres du gouvernement : il a récolté 81 voix contre 5 pour son unique adversaire Charles Murigande.